ⓘ MAIRIE

Campagne de lutte contre

LE FRELON ASIATIQUE

piégeage des reines

destruction des nids

GDSA ARDENNES

ARDENNE METROPOLE

Campagne de lutte contre le frelon asiatique

Le frelon asiatique est une espèce exotique envahissante qui présente de nombreux risques sur le plan sanitaire, environnemental et économique :

- Il représente une **menace pour la biodiversité** : de par sa propagation importante, il colonise le milieu d'autres espèces et détruits de nombreux insectes.
- Ses **piqûres** représentent un danger important pour l'Homme et les animaux domestiques.
- Et d'un point de vue économique, le frelon asiatique est également responsable d'une **perte importante de fruits** dans les vergers et **menace la filière apicole** en exerçant une pression sur les colonies d'abeilles présentes dans les ruchers.

1 nid de frelons asiatiques **en génère 5** l'année suivante

1 frelon asiatique peut capturer et tuer **25 à 50 abeilles / jour**

1 nid dévore environ **11 kg d'insectes / an**

Comment agir ?

Le reconnaître

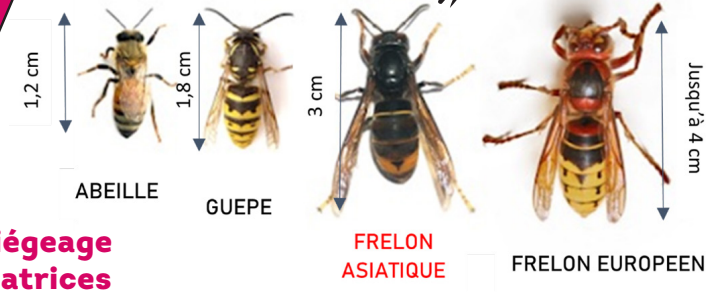

Participer au piégeage des reines fondatrices

De janvier à juin, les reines fondatrices sont à la recherche d'un milieu pour constituer un nouveau nid et une nouvelle colonie.

Le lancement d'une campagne de piégeage sur cette période et sur tout le territoire permet d'éliminer les potentielles futures bâtisseuses et éviter un maximum de nouveaux nids qui pourraient être découverts par la suite.

Vous pouvez participer à la campagne de piégeage et transmettre vos résultats par mail à : frelon.asiatique@ardenne-metropole.fr

Faire détruire les nids de frelons asiatiques découverts

Ardenne Métropole finance à 100% la destruction des nids de frelons asiatiques découverts sur les communes de son territoire. Pour savoir comment faire pour en bénéficier, il est obligatoire de suivre le protocole d'intervention ci-contre.

PROTOCOLE D'INTERVENTION

Je découvre un nid de frelons et je suspecte qu'il s'agisse de frelons asiatiques

QUE FAIRE ?

1 Signaler le nid en mairie

☎ @

La mairie prend contact avec le propriétaire et le référent frelon de la commune pour venir procéder à l'identification de l'espèce qui occupe le nid.

2 Identifier l'espèce présente

il s'agit d'un nid de frelons asiatiques

Le référent déclare l'information au GDSA sur le site internet ou par téléphone.

La Mairie ou le propriétaire contacte le prestataire qualifié et certifié par le GDSA pour faire détruire le nid.

il ne s'agit pas d'un nid de frelons asiatiques

Le référent a déterminé qu'il ne s'agissait pas d'un nid de frelons asiatiques.

Si vous faites intervenir un prestataire, l'intervention vous sera facturée et sera intégralement à votre charge. Elle ne fera pas l'objet d'un remboursement.

3 Faire détruire le nid de frelons asiatiques

Le prestataire détruit le nid et facture l'intervention au GDSA qui prend en charge à 100% les frais de destruction grâce au financement d'Ardenne Métropole.

Attention ! Ne jamais essayer de détruire un nid soi-même, et se tenir toujours éloigné du nid, ainsi que vos animaux de compagnie.

ⓘ **Plus d'infos :** contactez votre mairie ou envoyez un message à Ardenne Métropole à l'adresse : frelon.asiatique@ardenne-metropole.fr

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

MÉMO *Mes démarches, mes actions*

frelon.asiatique@ardenne-metropole.fr
www.ardenne-metropole.fr

Conception / impression : services communication / reprographie Ardenne Métropole / Ville de Charleville-Mézières - Ne pas jeter sur la voie publique - mai 2025